

Arrêté Ministériel n° 2014-579 du 9 octobre 2014 modifiant l'arrêté ministériel n° 2002-434 du 16 juillet 2002 portant application de l'ordonnance souveraine n° 15.321 du 8 avril 2002 relative aux procédures de gel des fonds aux fins de lutte contre le terrorisme.

NOUS, Ministre d'Etat de la Principauté,

Vu l'ordonnance souveraine n° 15.319 du 8 avril 2002 rendant exécutoire la Convention internationale pour la répression du financement du terrorisme du 9 décembre 1999 ;

Vu l'ordonnance souveraine n° 15.321 du 8 avril 2002 relative aux procédures de gel des fonds aux fins de lutte contre le terrorisme ;

Vu l'arrêté ministériel n° 2002-434 du 16 juillet 2002 portant application de l'ordonnance souveraine n° 15.321 du 8 avril 2002 relative aux procédures de gel des fonds aux fins de lutte contre le terrorisme, modifié ;

Vu la délibération du Conseil de Gouvernement en date du 8 octobre 2014 ;

Arrêtons :

ARTICLE PREMIER.

En application des dispositions prévues à l'article 2 de l'arrêté ministériel n° 2002-434 du 16 juillet 2002, susvisé, l'annexe I dudit arrêté est modifiée conformément à l'annexe du présent arrêté.

ART. 2.

Le Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Economie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Monaco, en l'Hôtel du Gouvernement, le neuf octobre deux mille quatorze.

Le Ministre d'Etat,
M. ROGER.

ANNEXE A L'ARRETE MINISTERIEL N° 2014-579
DU 9 OCTOBRE 2014 MODIFIANT L'ARRETE MINISTERIEL
N° 2002-434 DU 16 JUILLET 2002 PORTANT APPLICATION
DE L'ORDONNANCE SOUVERAINE N° 15.321
DU 8 AVRIL 2002 RELATIVE AUX PROCEDURES
DE GEL DES FONDS AUX FINS DE LUTTE
CONTRE LE TERRORISME.

L'annexe I dudit arrêté est modifiée comme suit :

1. La mention suivante est supprimée de la rubrique « Personnes physiques » :

« Qari Rahmat (alias Kari Rahmat). Date de naissance : a) 1981 ; b) 1982. Lieu de naissance : Shadal (variante : Shadaal) Bazaar, district d'Achin, province de Nangarhar, Afghanistan. Adresse : a) village de Kamkai, district d'Achin, province de Nangarhar, Afghanistan ; b) province de Nangarhar, Afghanistan. »

2. La mention

« Mokhtar Belmokhtar [alias a) Belaouer Khaled Abou El Abass, b) Belaouer Khaled Abou El Abass, c) Belmokhtar Khaled Abou El Abes, d) Khaled Abou El Abass, e) Khaled Abou El Abbes, f) Khaled Abou El Abes, g) Khaled Abulabbas Na Oor, h) Mukhtar Belmukhtar, i) Abou Abbes Khaled, j) Belaoua, k) Belaour]. Né le 1.6.1972, à Ghardaia, Algérie. Nationalité : algérienne. Renseignements complémentaires : a) nom de son père : Mohamed ; nom de sa mère : Zohra Chemkha, b) membre du conseil de l'Organisation d'Al-Qaida au Maghreb islamique (AQMI) ; c) chef de la Katibat el Moulathamoune qui opère dans la 4^e région de l'AQMI (Sahel/Sahara). »

est remplacée par les données suivantes :

« Mokhtar Belmokhtar [alias a) Belaouer Khaled Abou El Abass, b) Belaouer Khaled Abou El Abass, c) Belmokhtar Khaled Abou El Abes, d) Khaled Abou El Abass, e) Khaled Abou El Abbes, f) Khaled Abou El Abes, g) Khaled Abulabbas Na Oor, h) Mukhtar Belmukhtar, i) Abou Abbes Khaled, j) Belaoua, k) Belaour]. Né le 1.6.1972, à Ghardaia, Algérie. Nationalité : algérienne. Renseignements complémentaires : a) nom de son père : Mohamed ; nom de sa mère : Zohra Chemkha, b) membre du conseil de l'Organisation d'Al-Qaida au Maghreb islamique (AQMI) ; c) chef d'Al Mouakaoune Biddam, d'Al Moulathamoun et d'Al Mourabitoun. ».

3. La mention

« Hamid Hamad Hamid al-'Ali. Date de naissance : 17.11.1960. Lieu de naissance : a) Koweït ; b) Qatar. »

est remplacée par les données suivantes :

« Hamid Hamad Hamid al-'Ali. Date de naissance : 17.11.1960. Lieu de naissance : a) Koweït ; b) Qatar. Nationalité : koweïtienne. Passeports n° : a) 001714467 (passeport koweïtien), b) 101505554 (passeport koweïtien). »